

Les indices de développement des TIC

La société de l'information appuyée sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) se développe à l'échelle mondiale à un rythme accéléré. Tous les pays ne sont pas égaux devant l'accès et l'utilisation des TIC. Tous les utilisateurs n'ont pas la même compétence et perception des services technologiques. Sur quels indices se base le développement des TIC?

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a défini onze indices pour mesurer le développement de la société de l'information dans un pays donné. Ces indices sont regroupés en trois catégories de paramètre.: Accès, Utilisation et compétence.

L'accès peut s'expliquer par la disponibilité d'un moyen de communication et comprend les indices suivants: le nombre d'abonnements au téléphone fixe pour 100 habitants, le nombre d'abonnements au téléphone cellulaire pour 100 habitants, largeur de bande internationale par internaute, pourcentage de ménages ayant un ordinateur, pourcentage de ménages ayant un accès à Internet.

Le nombre de téléphones fixes augmente sensiblement en Haïti avec les nouveaux opérateurs de téléphonie mobile. Haïti avait un taux de téléphonie fixe très faible en comparaison avec la situation des autres pays. Cette situation s'expliquait par l'incapacité de l'opérateur historique à se développer pour pouvoir desservir un plus grand nombre de clients. Maintenant, les téléphones fixes sont utilisés majoritairement dans les entreprises et administrations publiques.

Le téléphone cellulaire connaît une croissance extraordinaire en Haïti. Les multiples demandes en attente depuis des années ont été satisfaites dans quelques mois. Dans tous les pays ayant souffert de l'indisponibilité à l'échelle nationale du service de téléphonie fixe, le même constat est fait. Les abonnés s'accrochent aux téléphones cellulaires, d'où un manque d'engouement pour les téléphones fixes.

La vitesse avec laquelle les utilisateurs accèdent à l'information compte énormément. Il est davantage important quand il s'agit de d'échanges concernant l'administration, le commerce, etc. Haïti commence à profiter depuis un certain temps d'un débit binaire capable de supporter certains échanges réputés gourmands en bande passante. Les utilisateurs haïtiens pourront effectivement accéder à une plus grande vitesse quand les réseaux 4G auront été effectivement développés.

L'ordinateur, l'un des outils permettant d'accéder à l'Internet, n'est pas trop accessible en Haïti. Très peu de foyers sont munis de cet instrument technologique. Différentes causes peuvent expliquer cette situation: Pouvoir d'achat faible, taux d'analphabétisme élevé, manque d'incentive, etc

Parmi les foyers ayant un ordinateur, très peu d'entre eux peuvent s'offrir un abonnement à l'Internet. Très souvent, le coût mensuel de l'Internet paraît prohibitif par rapport à leurs revenus.

L'accès aux moyens de télécommunications est une chose, l'utilisation en est une autre.

L'utilisation des TIC est décomposée en trois sous -éléments: Pourcentage de particuliers utilisant l'Internet, nombre d'abonnements au large bande fixe pour 100 habitants et nombre d'abonnements au large bande hertzien pour 100 habitants.

En Haïti, l'utilisation de l'Internet est très populaire sur les portables. Les jeunes et les professionnels sont les principaux utilisateurs de ce service par ce moyen. Ceci s'explique par le fait que l'Internet n'est pas toujours disponible dans toutes les administrations et institutions. Ainsi, les internautes doivent s'arranger pour bénéficier du service par d'autres moyens personnels.

Les principaux clients s'abonnant à Internet filaire sont les administrations, les ONG. Ce service est très peu utilisé par les ménages. Actuellement, des liaisons par fibre optique sont disponibles dans toute l'aire métropolitaine de Port au prince.

Quant aux abonnements au large bande sans fil, la situation est nettement meilleure. Beaucoup plus d'institutions et d'administrations ont des connexions à haut débit pour leurs besoins.

La catégorie compétence en matière TIC regroupe le taux d'alphabétisation des adultes, taux de scolarisation dans le secondaire et taux de scolarisation dans le supérieur.

Les TIC exigent un minimum de compétence. Cette capacité passe nécessairement par l'éducation.

Vu le taux d'alphabétisme élevé en Haïti, un pourcentage considérable des consommateurs sont limités à l'appel téléphonique. Ces utilisateurs ignorent tout simplement les autres services tels que : SMS, courrier électronique, recherche sur Internet et réseaux sociaux.

Le taux de scolarisation dans le secondaire est amélioré depuis quelque temps, ce qui permet aux jeunes haïtiens d'utiliser effectivement les services disponibles sur leurs terminaux.

Un faible pourcentage d'Haïtiens ont pu poursuivre des études supérieures. Il existe quelques rares écoles supérieures et universités qui offrent des formations dans ce domaine. Cette dure réalité n'est pas sans conséquence sur le niveau de développement des TIC en Haïti.

Les statistiques sur le secteur ne sont pas toujours disponibles dans ce pays. Seuls les fournisseurs de service détiennent les informations exactes sur l'accès et l'utilisation des TIC en Haïti. Ce marché de 10 millions de consommateurs est jusqu'à présent parmi les pays les moins connectés à ces moyens de communication. Le développement des TIC devient de plus en plus une nécessité pour ce pays qui doit faire face à de nombreux défis. L'indice de développement humain est tributaire de ces technologies. Les acteurs concernés doivent aborder la problématique du développement des TIC en Haïti avec sérieux pour éviter que le pays ne sombre pas le retard technologique.

Gregory DOMOND, Ing. M.Sc
PDG PromoTIC
E-mail: gdomond@haitipromotic.com